



### Protocole d'entente entre l'Égypte et l'Arabie saoudite pour prévenir et combattre la corruption

En marge des réunions de la Conférence des États parties à la Convention des Nations Unies contre la corruption, M. Hassan Abdel Shafi Ahmed, président de l'Autorité de Contrôle Administratif, et M. Mazen al-kahmus, président de l'Autorité Saoudienne de Contrôle et de Lutte contre la corruption, ont signé un protocole d'accord dans les domaines de la prévention, de la lutte et de la prévention de la corruption et de l'échange d'expériences bilatérales entre eux dans ce domaine ainsi que dans le domaine de la formation par le biais de l'Académie Egyptienne de lutte contre la corruption.



### Le chef de l'Autorité de Contrôle Administratif rencontre le chef de l'Autorité française de Lutte contre la Corruption



En marge des réunions de la Conférence des États parties à la Convention des Nations Unies contre la Corruption à Charm el-Cheikh, M. Hassan Abdel Shafi Ahmed, chef de l'Autorité de Contrôle Administratif a rencontré M. Charles Duchaine, chef de l'Autorité Française de Lutte contre la Corruption. La réunion a discuté des moyens de coopération future entre les deux parties dans des domaines d'intérêt commun et des thèmes de la prévention et de la lutte contre la corruption et de la sensibilisation à ses risques, de l'échange d'experts et d'expériences entre les deux parties, et de l'attention portée à la formation sur l'utilisation des moyens modernes pour détecter les crimes de corruption et les enquêtes financières. Les deux parties ont également convenu que l'Académie Egyptienne de lutte contre la corruption de l'Autorité de Contrôle Administratif recrutera des experts de la partie française pour former des cadres dans les organes correspondants du continent africain à travers l'Académie à la lumière de l'intérêt de l'Égypte pour la diffusion des connaissances et l'échange d'expériences et de cultures entre les différents pays africains.

